



Tarifs Professionnels & Associations

Prix de nos produits et services au 1^{er} janvier 2009

Ce document présente les principaux tarifs standards de nos produits et services applicables en l'absence de convention particulière conclue avec un client. Cette tarification entre en vigueur le **1^{er} janvier 2009**.

GÉNÉRALITÉS

Repères

Prix des services

Les prestations ne comportant pas la mention HT ne sont pas soumises à la TVA. Le taux de TVA est de 19,60 % au jour de publication. Les prix peuvent être modifiés à tout moment, sous réserve d'une information préalable.

Crédit

Le taux est composé d'un index, généralement le taux de base des Banques CIC (7,40 % au jour de publication, susceptible d'être modifié) :

- + majoration spécifique fonction de la nature de l'engagement
- + majoration catégorielle fonction de la situation de l'entreprise.

Les intérêts perçus ne sont pas soumis à la TVA.

Contacts

Votre chargé d'affaires est votre interlocuteur privilégié.

Filbanque : vos opérations en ligne :

- par téléphone 0 892 700 300
- par Minitel 36 15 Filbanque
- site Internet www.cic.fr

Date de valeur

Chaque opération est affectée d'une date de valeur. Son calcul s'effectue à partir de la date de traitement "J" de l'opération, ou de l'événement, majoré ou minoré d'un nombre de jours.

Pour les opérations interbancaires, le calcul est réalisé par rapport à la date de règlement entre banques.

Le nombre de jours est exprimé en mode calendaire "C" ou ouvré "O".

Remarques :

- *quels que soient les jours d'ouverture des agences, le calcul des jours ouvrés s'effectue du lundi au vendredi ;*
- *les jours de fermeture exceptionnelle (fêtes locales) sont considérés comme des jours ouvrés contrairement aux jours fériés.*

Bon à savoir

Devis

Un devis est souvent la meilleure assurance d'un bon choix.

N'hésitez pas à le demander à votre chargé d'affaires

Dispositif de garantie des dépôts

Les dépôts espèces recueillis par votre établissement, les titres conservés par lui pour votre compte, certaines cautions qu'il vous délivre, sont couverts par des mécanismes de garantie gérés par le Fonds de Garantie des Dépôts, dans les conditions et selon les modalités définies par la loi du 25 juin 1999, relative à l'épargne et à la sécurité financière et ses textes d'application.

Pour consulter en détail les mécanismes de ce dispositif :

FBF : 18 rue La Fayette - 75440 PARIS Cedex 09 ou par Internet : <http://www.fbf.fr>

ARRÊTÉ ET GESTION DU COMPTE

Arrêté

Chaque arrêté de compte périodique mentionne le Taux Effectif Global appliqué pour la période.

Le TEG comprend les intérêts, la commission de dépassement et d'immobilisation.

Intérêts débiteurs

- Les intérêts débiteurs sont perçus trimestriellement.

En l'absence d'autorisation et au-delà de celle-ci, le compte est arrêté aux conditions générales : plafond du taux réglementaire* minoré de 0,05 %.

* *Taux plafond calculé par la Banque de France pour la catégorie "découvert en compte des entreprises" publié trimestriellement au Journal Officiel.*

- Les intérêts débiteurs sont calculés sur la base des "nombres", d'après la situation quotidienne des soldes en valeur. La formule de calcul des intérêts est la suivante :
- capitaux en valeur x nombre de jours x taux/360.

Commissions de risque

La commission de plus fort découvert

Elle est calculée sur le plus fort découvert en valeur du trimestre, au taux de 0,070 % (taux mensuel) x 3, limitée à la moitié des intérêts débiteurs de la période.

La commission d'immobilisation

Elle est égale à 0,55 % du solde moyen débiteur de la période.

Elle est perçue si le compte est débiteur de plus de 54 jours (consécutifs ou non) au cours du trimestre.

La commission de dépassement

Commission calculée sur le plus fort solde comptable débiteur de chaque mois de la période d'arrêt, en l'absence d'autorisation ou au-delà de l'autorisation, auquel est appliqué un taux de 0,20 %.

Gestion du compte

La commission de mouvement

Elle est calculée sur les opérations enregistrées au débit du compte 2,00 ‰
- minimum par arrêté 12,00 €

Les frais de tenue de compte

Ils rémunèrent les services de gestion administrative et comptable, attachés au suivi de la relation du client avec la banque.

Commission forfaitaire trimestrielle à partir de 60,00 €

La commission pour fusion de comptes

Par compte dans la fusion, par arrêté 20,00 €

Synthèse bancaire PRO

Synthèse d'informations, produit à la demande et facturé à l'unité 20,00 €

Contrats professionnels

Formules personnalisées

- Abonnement mensuel à partir de 12,00 € HT*
- * Plus TVA sur l'abonnement Filbanque.

Les services courants

- Chéquiers :

- mise à disposition d'un chéquier ou d'un carnet de bordereaux de remises :

- en agence gratuit
- envoi SIMPLE (hors frais postaux) gratuit
- envoi en recommandé SIMPLE (hors frais postaux) 1,10 €
- envoi en recommandé avec AR (hors frais postaux) 2,75 €

- Relevé de compte : envoi postal :

- mensuel gratuit

- autres périodicités ou relevé supplémentaire, par relevé 1,15 €

- Réédition d'extrait de compte 12,00 €

- Envoi des relevés au guichet par trimestre 12,00 €

- Production d'échelle d'intérêts 5,20 €

- Recherche de documents * :

- ancienneté inférieure ou égale à 12 mois 12,25 € HT

- ancienneté supérieure à 12 mois 27,55 € HT

- multiples et/ou complexes 27,55 € HT

* plus frais de photocopie, à l'unité 0,75 € HT

- Renseignements pour les commissaires aux comptes par SIREN 135,00 € HT

► Un suivi particulier

- Commission d'intervention (examen du compte en anomalie empêchant un traitement automatique des opérations journalières)
 - 1^{er} cas : 1 opération/jour 8,50 €
 - 2^e cas : 2 opérations et plus/jour 18,50 €
- Information préalable pour défaut de provision 14,35 €
- Gestion d'une interdiction bancaire notifiée par la Banque de France 18,80 €
- Avis à tiers détenteur, saisie attribution 90,00 €
- Opposition administrative 10 % du montant dû au Trésor public
 - maximum 90,00 €
- Clôture ou transfert de compte (hors groupe CIC) 33,00 €
- Envoi d'un courrier pour régularisation d'un compte débiteur 10,00 €
- Impayé sur échéance de prêt, lettre de relance 18,80 €


MOYENS DE PAIEMENT DOMESTIQUE

► Encaissements *

Espèces J

- Sans conditionnement 
- Avec conditionnement 
- Échange de monnaie 
- Carte de dépôt sur automate gratuit

Chèques J + 3 0

- Remise de chèques gratuit
- Remise de chèques grands remittants 
- Chèque remis et retourné impayé :
 - inférieur ou égal à 50,00 € gratuit
 - supérieur à 50,00 € 14,60 €
- Photocopie d'un chèque remis :
 - depuis moins d'un an 0,90 €
 - depuis plus d'un an 14,65 €

Virements

- Virement de trésorerie gratuit J
- Autres virements gratuit J + 1 C


Effets : lettre de change (LCR) ou billet à ordre (BOR) J + 4 C

- (J = date de règlement)
- Télétransmission :
 - fichier/unité 2,50 €
 - commission de service par effet 0,48 €
 - Papier et magnétique (disquette) :
 - remise/unité 11,20 €
 - commission de service par effet 4,40 €
 - Commission de service par effet :
 - sur effets remis en crédit après encaissement 10,00 €
 - Commissions liées :
 - effet remis retourné impayé 16,50 €
 - présentation à l'acceptation 16,50 €
 - demande de prorogation, réclamation, changement de domiciliation 16,50 €

Prélèvements J + 4 C

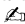
- Télétransmission :
 - fichier/unité 2,50 €
 - commission de service par prélèvement 0,36 €
 - commission de service par prélèvement accéléré 0,62 €
- Papier et magnétique (disquette) :
 - remise/unité 11,20 €
 - commission de service par prélèvement 3,40 €
 - commission de service par prélèvement accéléré 3,55 €
- Prélèvement remis et retourné impayé 14,40 €

TPE : encaissement des paiements cartes J + 3 0


- Commission sur encaissement des paiements 

► Paiements *

Espèces : retraits J

- Sans conditionnement gratuit
- Avec conditionnement 

Chèques J - 2 C

- Émission/unité gratuit
 - Lettre chèque 
 - Chèque de banque 12,00 €
 - Opposition :
 - sur un chèque 13,00 €
 - sur un chéquier (ou série de chèques) 30,00 €
 - Photocopie d'un chèque émis 14,65 €
 - Incidents :
 - plafond de frais par chèque rejeté pour défaut de provision⁽¹⁾ :
 - chèque inférieur ou égal à 50,00 € 30,00 €
 - chèque supérieur à 50,00 € 50,00 €
- (1) Conformément à la réglementation en vigueur.
- blocage de provision pour paiement gratuit

- rejet de chèque émis pour autres motifs que sans provision 13,00 €
- émission d'un chèque en période d'interdiction 18,00 €
- Frais de levée d'interdiction de chéquier gratuit

Effets (LCR/BOR) J - 1 C

- Règlement d'effets sans convention de paiement, par échéance 16,50 €
- Incidents/rejets :
 - insuffisance de provision, demande de prorogation 28,70 €
 - pas d'ordre de payer, paiement partiel 16,10 €
 - autres motifs gratuit

Prélèvements J - 1 C

- Mise en place ou modification d'une autorisation 6,50 €
 - hors Trésor public, EDF, GDF, collectivités locales et sociétés de distribution d'eau gratuit
- Opposition 13,00 €
- Frais par prélèvement impayé :
 - plafond de frais pour défaut de provision :
 - prélèvement inférieur ou égal à 30,00 € montant du prélèvement
 - au-delà 30,00 €
 - pour autres motifs 13,00 €

Virements J - 1 C

- Occasionnels :
 - entre vos comptes gratuit
 - autres destinataires :
 - télétransmis (Filbanque) 0,20 €
 - au guichet avec RIB 3,50 €
- Permanent en faveur d'un compte dans une autre banque :
 - mise en place ou modification par Filbanque gratuit
 - mise en place ou modification au guichet :
 - virement permanent interne CM-CIC gratuit
 - virement permanent externe CM-CIC 7,40 €
 - par virement gratuit
- Sur liste :
 - télétransmis :
 - fichier/jour (si supérieur à 4 virements) 2,50 €
 - commission de service par virement 0,20 €
 - papier et magnétique (disquette) :
 - remise/unité 11,20 €
 - commission de service par virement 2,50 €
- Virement Spécifique Orienté Trésorerie (V.S.O.T.) J
 - télétransmis 4,00 €
 - papier 7,30 €
- Virement réglementé (redevance : TVA, URSSAF...) :
 - télétransmis 5,00 €
 - papier 8,30 €
- Option express (supplément en cas de dépassement de l'heure limite) 3,00 €
- Commission de correction (BIC-IBAN-RIB manquant ou erroné) 12,95 €
- Rejet de virement 7,50 €
- * Avis d'opéré par courrier 1,00 €

INTERNATIONAL

► Généralités

Définitions et informations pratiques

BIC : identifiant de la banque.

IBAN : identifiant international du numéro de compte.

Virement UE (Union Européenne)

- Les virements "UE" doivent respecter les conditions suivantes :
 - être libellés en euros, d'un montant inférieur ou égal à 50 000 €
 - être réalisés au sein des 27 pays de l'Union européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein
 - permettre un traitement automatisé grâce au BIC et à l'IBAN du bénéficiaire

Virement SEPA

- Les virements SEPA doivent respecter les conditions suivantes :
 - être libellés en euros
 - être réalisés au sein de la zone SEPA : 27 pays de l'Union européenne + Norvège, Islande, Liechtenstein et Suisse
 - permettre un traitement automatisé grâce au BIC et à l'IBAN du bénéficiaire
 - être obligatoirement en frais partagés (SHARE)

Imputation des frais

- Il existe 3 options d'imputation des frais liés aux transferts internationaux :
 - option OUR : l'ensemble des frais est à la charge de l'émetteur du virement
 - option SHARE : l'émetteur du virement et le bénéficiaire paient chacun les frais de leur banque respective. SHARE est l'option retenue par défaut
 - option BEN : l'ensemble des frais est à la charge du bénéficiaire du virement. L'option BEN n'est pas ouverte pour les virements UE à l'émission

► Change

Commission appliquée à toute opération d'achat ou de vente de devises.

Commission dégressive par tranches cumulatives :

- Jusqu'à 75 000 € 0,50 %
- Au-delà 0,25 %
- Minimum 13,50 €

► Moyens de paiement

Encaissements en provenance : exportation

Virements

- Virements UE gratuit J réception des fonds + 1 JC
- Virements SEPA J réception des fonds + 1 JC
 - inférieur ou égal à 50 000 € et hors Suisse gratuit
 - supérieur à 50 000 € et Suisse quel que soit le montant 15,00 €
- Autres rapatriements 15,00 €
 - sans change J réception des fonds + 1 JC
 - avec change J traitement de l'opération + 2 JO

Chèques

- Crédit immédiat Sauf Bonne Fin "SBF" J traitement de l'opération + 4 à 10 JO
 - commission d'encaissement 1,00 ‰
 - minimum 16,00 €
- Crédit Après Encaissement "CAE" J réception des fonds + 1 à 2 JO
 - commission d'encaissement 1,00 ‰
 - minimum 20,00 €

Effets J réception des fonds + 1 à 3 JO

- Commission d'encaissement 1,00 ‰
- minimum 20,00 €
- Commission d'acceptation 40,00 €

Impayé, modification 26,30 €

Paiements à destination : importation

Virements UE et SEPA si ≤ 50 000 € (Suisse exclue)

- Date de valeur J traitement de l'opération - 1 JC
- Télétransmis (SHARE) :
 - occasionnels 0,20 €
 - sur liste :
 - fichier/jour (si supérieur à 4 virements) 2,50 €
 - commission de service par virement 0,20 €
- Papier (virements UE SHARE/OUR) 3,50 €
- Commissions additives :
 - commission pour BIC et/ou IBAN manquant ou erroné (SHARE/OUR) 12,95 €
 - frais du correspondant :
 - frais SHARE et virement non automatisable frais réels
 - si virement OUR et coordonnées correctes 5,00 €
 - si virement OUR et coordonnées incorrectes 20,00 €

Autres virements internationaux (dont SEPA > 50 000 € et Suisse quel que soit le montant)

- Date de valeur J traitement de l'opération - 1 JC
- Commission de transfert de 0 à 75 000 € 1,00 ‰
 - au-delà 0,50 ‰
 - minimum 16,00 €

Chèques J traitement de l'opération - 1 JC

- Commission d'encaissement 1,50 ‰
- minimum 40,00 €

Effets J traitement de l'opération - 1 JC

- Commission d'encaissement 1,50 ‰
- minimum 40,00 €
- Commission d'acceptation 40,00 €

Commissions additives

Aux tarifs indiqués, il convient éventuellement d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par nos correspondants ainsi que les frais relatifs à une intervention particulière ou spécifique sur virement émis et reçu :

- Demande de justificatif de paiement 11,50 €
- Avis de débit ou de crédit par courrier 1,00 €
- Recherche, demande supplémentaire de sort ou d'information :
 - opération datant de moins de 3 mois 23,00 €
 - opération datant de plus de 3 mois 42,00 €
- Frais de correction de coordonnées erronées 3,00 €
- Frais de saisie 3,30 €
- Commission de règlement par chèque* 19,00 €
- Majoration éventuelle pour virement "express" 15,00 €
- Divers :
 - incidents sur chèques/effets 26,30 €
 - frais d'expédition (DHL...)/frais de SWIFT récupération des frais
- Avis de sort, relance 8,50 €

* En sus des commissions de transfert et de change.

CRÉDITS

► Crédits d'exploitation

Ouverture ou renouvellement de lignes de crédits de fonctionnement

- Frais d'étude de dossier par ligne de crédits court terme à partir de 200,00 €
- Frais de confirmation de crédit de 0,25 % à 2,00 %
 - minimum 100,00 €
- Escompte :
 - minimum d'agios d'escompte, par effet 8,00 €
 - commission forfaitaire effet inférieur ou égal à 800,00 € 8,00 €
- Cession de créances ↗
- Avance sur facture (gestion de créances professionnelles) ↗
- Affacturage ↗

► Crédits d'investissement

- Frais de dossier 1,00 %
- minimum 250,00 €

► Engagements par signature

Mise en place et gestion

- Commission de risque 1,00 % à 3,00 %
 - minimum de perception par acte et par mois 10,00 €
 - frais de gestion par ligne et par mois 1,00 €
- Commission d'étude ↗
- Envoi :
 - par courrier en recommandé récupération des frais
 - par courrier spécial (DHL, Chronopost, TNT...) récupération des frais

Divers services

- Mise en place :
 - via Filbanque (E-Cautions) 25,00 €
 - standard 38,50 €
 - spécifique 102,00 €
- Avenant 38,50 €
- Mainlevée gratuit
- Mainlevée avant échéance 5,00 €
- Mise en jeu 38,50 €
- Récapitulation de commissions perçues 26,50 €
- Edition manuelle de relevé 26,50 €

Aux tarifs, il convient d'ajouter la récupération des commissions et frais réclamés par les correspondants et/ou notaires.

► Information des cautions

- Lettre d'information annuelle 40,00 €

► Actes de garantie

- Constitution des actes ↗
- Frais de mainlevée de garantie ↗

TÉLÉMATIQUE

Les frais d'abonnement s'entendent hors :

- frais de connexion et de fournisseur d'accès Internet
- commissions liées au traitement des flux.

► Filbanque - service Internet

- Abonnement mensuel à partir de 8,00 € HT
- Service Tweb : transfert de fichiers :
 - abonnement mensuel 10,00 € HT
 - facturation à la ligne par enregistrement :
 - transmis client vers banque gratuit
 - transmis banque vers client 0,05 € HT

► Filbanque - télétransmission de fichiers

- Abonnement mensuel :
 - service ETEBAC 3 :
 - service standard 50,00 € HT
 - si logiciel Prodicic/Prodicic Plus 40,00 € HT
 - service ETEBAC 5 70,00 € HT
 - service Filbanque Internet + Tweb + télétransmission ETEBAC 3 60,00 € HT
- Facturation à la ligne par enregistrement :
 - transmis client vers banque gratuit
 - transmis banque vers client 0,05 € HT
- Location et maintenance du logiciel Prodicic/mois 10,00 € HT
- Service "experts-comptables" relevé de comptes clients forfait mensuel à partir de 26,00 € HT

Renseignements commerciaux

- Service CIC InfoRisk ↗

MONÉTIQUE

► Cartes

Cartes professionnelles : cotisations annuelles

- BusinessCard MasterCard ou Visa Business 47,00 €
 - Option statistiques dépenses porteurs + 7,20 €
 - Option statistiques dépenses entreprises + 7,20 €
 - Option retrait + 5,15 €
 - Option 2^e relevé (porteur) + 6,20 €
- BusinessCard Executive MasterCard ou Visa Gold Business 134,00 €
 - Option statistiques dépenses porteurs + 7,20 €
 - Option statistiques dépenses entreprises + 7,20 €
 - Option 2^e relevé (porteur) + 6,20 €

Opérations de retraits et paiements

Zone euro

- Retraits sur distributeurs automatiques de billets gratuit
- Paiements gratuit

Hors zone euro

- Retraits d'espèces aux distributeurs automatiques de billets..... 3,00 € + 2,90 % du montant de l'opération
 - maximum 8,00 €
- Paiements par carte 2,90 % du montant de l'opération
 - maximum 8,00 €

Dates de valeur

- Les achats cartes sont débités:
- carte à débit immédiat : jour de l'achat
 - carte à débit différé : dernier jour ouvré du mois

Services liés

- Opposition carte bancaire :
 - perte/vol 14,50 €
 - abus 38,75 €
- Remplacement d'une carte 11,80 €
- Demande de code confidentiel 8,90 €
- Blocage de carte 10,00 €
- Remplacement de la carte en urgence 72,00 €
- Fourniture d'un code confidentiel en urgence 60,00 €
- Frais de dépassement de plafond de carte 14,50 €
- Mise en place d'un plafond exceptionnel 33,00 €
- Frais de levée d'interdiction de carte gratuit

Encassements

Équipements : TPE (Terminaux de Paiement Électronique)

Cotisation mensuelle perçue trimestriellement, maintenance et assistance téléphonique incluses :

- TPE fixe 17,00 € HT
- TPE portable "infra rouge" 17,00 € HT
- TPE portable "Radio" 24,00 € HT
- TPE portable "GPRS" 37,00 € HT
- TPE portable "GPRS" abonnement GPRS inclus 42,00 € HT
- TPE ADSL fixe 26,00 € HT
- TPE ADSL radio 33,00 € HT
- TPE phonie avec forfait de communications à partir de 19,50 € HT

Location de TPE "santé"

- Paiement par CB et transmission feuille de soin électronique (FSE) ↗

Installations sur site

- Matériels autonomes et logiciels sur site 69,00 € HT

P@iement sécurisé sur Internet

Le paiement sécurisé Internet "SSL" :

- Licence du logiciel gratuit
- Frais de mise en service du TPE virtuel à partir de 150,00 € HT
- Location mensuelle du TPE virtuel à partir de 17,00 € HT

Logiciels

- PnF : paiement en 3, 4, 5, 10 fois/TPE 80,00 € HT
- Téléchargement logiciel "Vente à distance" ou privatif divers 23,00 € HT

Location de E.L.C. (Éditeur Lecteur de chèques)

Cotisation mensuelle dont maintenance

- ELC (couplé à un TPE) 17,00 €
- ELC (connecté à un PC) 25,77 €

Porte-monnaie électronique - Monéo

VALEURS MOBILIÈRES

Bourse France ⁽¹⁾

Ordres saisis sur Filbanque

	Service Bourse + CIC *	Service standard
Commission proportionnelle	0,50 %	0,60 %
Minimum de perception	8,00 €	8,00 €
Commission de prise d'ordre	gratuit	gratuit

* Bourse + CIC : option de Filbanque Bourse, donnant droit à un ensemble de services complémentaires dont des tarifs préférentiels sur les courtages Filbanque et sur les droits de garde semestriels 3,76 € HT/mois

Ordres saisis au guichet de votre banque ⁽²⁾

Tranches (exclusives et cumulatives)	
Jusqu'à 40 € (forfait)	5,00 €
Supérieurs à 40 € et jusqu'à 7 500 €	1,30 %
Supérieurs à 7 500 € et jusqu'à 15 000 €	1,10 %
Supérieurs à 15 000 €	0,90 %
Minimum de perception	14,00 €
Commission de prise d'ordre ⁽³⁾	5,00 €
Souscription et/ou cession de titres non cotés, par ligne	75,00 €

- (1) France, Belgique et Pays-Bas.
 (2) Les frais de courtage s'appliquent de manière cumulative, à l'exception de la première tranche.
 (3) Ordre exécuté ou non, non applicable aux ordres jusqu'à 40 €.

Dates de valeur

- Vente date d'exécution + 3 J calendaires
- Achat date d'exécution

Service Règlement Différé (SRD)

- Achat/Jour 0,018 % ⁽¹⁾
- Vente 0,18 % ⁽¹⁾
- Report ↗

(1) Sur le montant brut de la négociation, hors frais de courtage.

Bourses étrangères

Ordres saisis	Par le client sur Filbanque service Bourse + CIC ⁽¹⁾	Par le client sur Filbanque service standard ⁽¹⁾	Au guichet de votre banque ⁽²⁾
Commission proportionnelle	0,70 %	0,90 %	1,30 %
Minimum de perception	40,00 €	45,00 €	55,00 €
Commission de prise d'ordre	gratuit	gratuit	7,00 €

- (1) Allemagne, Autriche, Danemark, Espagne, Finlande, Grèce, Italie, Norvège, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, USA.
 (2) Pays repris ci-dessus et autres pays définis sur la liste disponible à votre guichet.
 Pour les pays non inclus dans (1) et (2) ↗

Autres valeurs mobilières et gestion spécifique

- OPCVM :
 - CM-CIC droits d'entrée variables selon les OPCVM
 - hors CM-CIC :
 - souscription* (forfait) 36,00 €
 - * non compris les droits d'entrée ou sortie de l'émetteur.
 - rachat gratuit
- Comptes gérés/gestion de portefeuille ↗
- Compte Stratigestion CIC/Semestre 40,00 €

Conservation

Droits de garde par semestre (exprimés en HT)

Ils sont prélevés en janvier et juillet sur la base de l'évaluation du portefeuille au 31/12 et au 30/06 : commission applicable par tranches cumulatives.

- Commission proportionnelle :
 - ≤ 50 000 € 0,1045 %
 - > 50 000 € et ≤ 150 000 € 0,0836 %
 - > 150 000 € 0,0627 %
- Droit fixe par ligne :
 - valeurs françaises et assimilées 1,67 €
 - valeurs étrangères 3,01 €
- Valeurs non cotées sur un marché organisé (forfait par ligne) 10,03 €
- Commission minimale par portefeuille 16,30 €
- Frais de tenue de compte par portefeuille composé exclusivement des valeurs suivantes : obligations, bons de caisse, droits, bons de souscription, OPCVM groupe CM-CIC et toute autre valeur émise par le groupe CM-CIC, actions de sociétés privatisées acquises durant l'offre de titres et ouvrant droit à attribution gratuite 8,36 €

Services liés

- Transfert de portefeuille hors banques du groupe CM-CIC :
 - par ligne de titres sur la France 7,40 €
 - minimum 74,00 €

ASSURANCE DES BIENS ET DES PERSONNES

Les prix affichés tiennent compte de la taxe sur les contrats d'assurance (TCA).

Protection des biens

- Coffre-fort :
 - location annuelle ↗
- Dépôt de nuit/an 70,00 € HT
- Protection Vol CIC : locaux professionnels :
 - abonnement/mois à partir de 38,00 € HT
 - mise en service 149,00 € HT